

[Texte]

How would you respond if we were to ask you whether or not the National Arts Centre Orchestra ought to have a separate budget allocation from the House of Commons, with a management board of its own, but directly linked in and responsible, in a defined way, with the National Arts Centre as the performing stage and practice stage?

Mr. Battersby: If a situation like that could be worked out properly, I think that would be a wonderful idea.

Mrs. Finestone: Thank you. Any comments, Mr. Patenaude?

M. Patenaude: J'aimerais peut-être ajouter quelques mots, à titre personnel, sur la question des organismes nationaux au niveau de la production d'oeuvres artistiques par rapport aux canaux de diffusion.

• 1410

Je pense qu'on peut considérer le Centre national des arts comme un organisme national ayant un mandat national de rendre accessibles les œuvres de nos artistes canadiens.

Dès qu'on entre dans des considérations de compagnies «nationales»... Je ne veux pas juger l'Orchestre du Centre national des arts, car ce n'est pas mon propos, mais simplement poser une question. Je me demande si l'angle national, dans la perspective de la création artistique et de la production d'œuvres artistiques, est le bon angle. Par exemple, il y a trois grandes compagnies de ballet. On a le National Ballet of Canada, le Royal Winnipeg Ballet et les Grands ballets canadiens. À mon avis, ce sont ces trois compagnies qui font l'ensemble des productions canadiennes. Elles sont nationales toutes les trois. Leur rôle est d'être des compagnies de premier plan sur le plan artistique. Dans ce sens, elles peuvent nous représenter adéquatement à l'étranger et ici, au Canada. Elles sont le reflet de notre identité.

Mme Finestone: Sur la scène du Centre national des arts?

M. Patenaude: Oui, je crois. Je pose la question. On se demande si l'Orchestre du Centre national des arts doit rester à l'intérieur, dans une structure de diffusion et de production. Est-ce qu'on doit l'intégrer?

Est-ce que la définition d'un orchestre national, d'une compagnie de ballet nationale ou une compagnie de danse nationale est le bon angle? Est-ce que nos compagnies, dans leur ensemble, ne sont pas nos compagnies nationales et l'expression de la culture canadienne? Je pose la question à titre personnel. Je ne suis pas un spécialiste.

À mon avis, quand un chorégraphe crée, il crée d'abord en fonction de la chorégraphie et de la danse. Il est Canadien parce qu'il réside au Canada et il a une culture canadienne parce qu'il est né ici, mais il est d'abord et avant tout un artiste. C'est l'expression de cet artiste qui va devenir la culture canadienne et en faire l'ensemble. On ne peut pas définir d'abord une fonction nationale à un organisme artistique. La fonction nationale, c'est ce qu'il nous donne comme réaction. Si on le place dans le contexte d'un mandat national, il y a un danger.

[Traduction]

Pensez-vous que l'Orchestre du Centre National des Arts devrait obtenir de la Chambre des communes un budget distinct et avoir son propre conseil d'administration, tout en continuant à relever, selon des paramètres bien définis, du Centre National des Arts, où il continuerait à se produire?

M. Battersby: S'il était possible de mettre au point des modalités satisfaisantes, ce serait une idée merveilleuse.

Mme Finestone: Merci. Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Patenaude?

M. Patenaude: I wish to add a few personal comments regarding the distribution of artistic productions by national organizations.

I think the National Arts Centre can be considered a national organization with a national mandate to make Canadian performing arts more accessible to the public.

Whenever we talk about "national" companies... Without wanting to pass judgement on the National Arts Centre Orchestra, I would simply like to ask the following question. Is the national perspective the right angle as far as creativity and the production of performances are concerned? For example, Canada has three major ballet companies: the National Ballet, the Royal Winnipeg Ballet and the *Grands ballets canadiens*. In my opinion, these three companies account for all Canadian ballet productions. All three are national companies and, as such, must play a leading role in their art form. All are therefore able to adequately represent Canada, both at home and abroad. All reflect our identity.

Mrs. Finestone: On the NAC stage?

M. Patenaude: In my opinion, yes. I put the question to you. Should the National Arts Centre Orchestra remain within a distribution and production structure? Should it be integrated into that structure?

Is the national perspective the proper perspective for a national orchestra, a national ballet company or a national dance company? Are Canadian companies not generally national companies showcasing the Canadian culture? I am putting those questions to you personally. I am not an expert in the field.

I feel that when choreographers create dance, that is in essence what they do. Choreographers are Canadian when they live in Canada, and those who were born here are culturally Canadian as well. But, first and foremost, choreographers are artists. It is the expression of their art that will shape the culture of Canada and become part and parcel of that culture. One cannot give a national role to a performing art organization. A national role is what a performing arts organization gives to itself through its performances. Giving a performing arts organization a national mandate is not without danger.